

# DOCUMENT DE RECOMMANDATIONS

---

*Guide pratique et boîte à outils pour la mise en œuvre du modèle de pescatourisme*

## WORK PACKAGE 4 – TRANSFÉRER Activité 4.2 Transféré le modèle testé

### Livrable 4.2.3

---

## Résumé du Document d'Information

|                                 |                                                                                                         |
|---------------------------------|---------------------------------------------------------------------------------------------------------|
| <b>WP:</b>                      | WP4 – Transférer                                                                                        |
| <b>Activité :</b>               | Activité 4.2 Transférer le modèle testé                                                                 |
| <b>Nombre du livrable :</b>     | 4.2.3                                                                                                   |
| <b>Titre du livrable :</b>      | Document de recommandations                                                                             |
| <b>Partenaire responsable :</b> | PP7 – Chambre de commerce italienne pour la France à Marseille – Mathilde Woillez et Roberto Committeri |
| <b>Participants :</b>           | Tous                                                                                                    |
| <b>Site web du projet</b>       | <a href="http://www.tourismmed.interreg-med.eu">www.tourismmed.interreg-med.eu</a>                      |
| <b>Statut :</b>                 | Final                                                                                                   |

## Table des matières

|                                                                                        |    |
|----------------------------------------------------------------------------------------|----|
| 1. INTRODUCTION .....                                                                  | 4  |
| 2. RECOMMANDATIONS AUX AUTORITÉS LOCALES ET/OU AUX PARTIES PRENANTES COLLECTIVES ..... | 5  |
| 1.1. Identification et mobilisation des parties prenantes (étape 1) .....              | 5  |
| 1.2. Préparer les activités de pècatourisme (étape 2) .....                            | 6  |
| 1.3. Mise en œuvre des activités de pècatourisme (étape 3) .....                       | 8  |
| 1.4. Gestion des activités de pècatourisme (étape 4) .....                             | 8  |
| 3. RECOMMANDATIONS AUX PÊCHEURS .....                                                  | 10 |
| 3.3. Recommandations spécifiques pour la Corse (France) .....                          | 10 |
| 3.2. Recommandations spécifiques pour Rafina (Grèce) .....                             | 13 |
| 3.4. Recommandations spécifiques pour Trabia (Italie) .....                            | 16 |
| 3.5. Recommandations spécifiques pour Puglia (Italie) .....                            | 20 |
| 4. PROPOSALS FOR THE INTEGRATION OF THIS PRACTICAL GUIDE ON THE PLATFORM               |    |
| <i>www.fishingtourism.net</i> .....                                                    | 23 |

## 1. INTRODUCTION

L'objectif du projet TOURISMED est de développer, tester et disséminer un modèle de pécaturisme dans les territoires côtiers d'Italie, de Chypre, de Grèce, d'Albanie, de France et d'Espagne, afin de promouvoir une approche durable du tourisme, tout en favorisant la préservation de l'écosystème marin et de la culture de la pêche traditionnelle dans la région MED.

Les premières phases et activités du projet étaient dédiées à l'élaboration d'un tel modèle de pécaturisme, puis sa mise en œuvre et son test dans les territoires pilotes.

Ce guide pratique et boîte à outils vise à faciliter la dissémination du modèle de pécaturisme dans toute la région MED, en fournissant des recommandations opérationnelles et pratiques aux autorités locales et aux pêcheurs qui souhaitent mettre en œuvre des activités de pécaturisme. Les objectifs opérationnels de ce guide sont d'accompagner :

- ✓ **La mise en œuvre du modèle de pécaturisme dans les autres régions tests**
- ✓ La coordination et la standardisation de pratiques préexistantes,
- ✓ L'émergence de nouvelles politiques supportant le développement du pécaturisme à un niveau régional et transnational.

Le document contient des **recommandations sur comment mettre en œuvre le modèle de pécaturisme** et les mesures appropriées qui facilitent sa réalisation selon les critères établis **pour protéger l'écosystème marin et les ressources halieutiques**.

Les partenaires TOURISMED se sont mis d'accord pour créer ce document de recommandations en tant que **guide pratique et cadre opérationnel méthodologique** pour la mise en œuvre du modèle de pécaturisme à un niveau local. Il contient:

- ➔ Une **note synthétique et méthodologique** décrivant **étape par étape** les actions à mettre en œuvre,
- ➔ Une **boîte à outils** qui rassemble tous les documents, outils et les lignes directrices produites durant le projet TOURISMED pouvant être utile dans ce domaine pour permettre la réalisation de chaque étape.

**La forme finale** de cette production sera **numérique et intégrée sur une plateforme de crowdsourcing**; puisqu'il s'adresse **aux utilisateurs finaux professionnels locaux** (pêcheurs, organisation sur la pêche, organisations touristiques, autorités locales), il **sera disponible à la fois en anglais et dans la langue de chaque partenaire**.

## 2. RECOMMANDATIONS AUX AUTORITÉS LOCALES ET/OU AUX PARTIES PRENANTES COLLECTIVES

Cette première partie cible les organisations (pêcheurs, coopératives de pêcheurs, manager de destinations touristiques, autorités locales, etc.) qui souhaiterait développer et consolider les activités de pescatourisme. Il détaille, étape par étape, les actions à mettre en œuvre, et les recommandations méthodologiques et pratiques afin de s'assurer de l'efficacité de l'action.

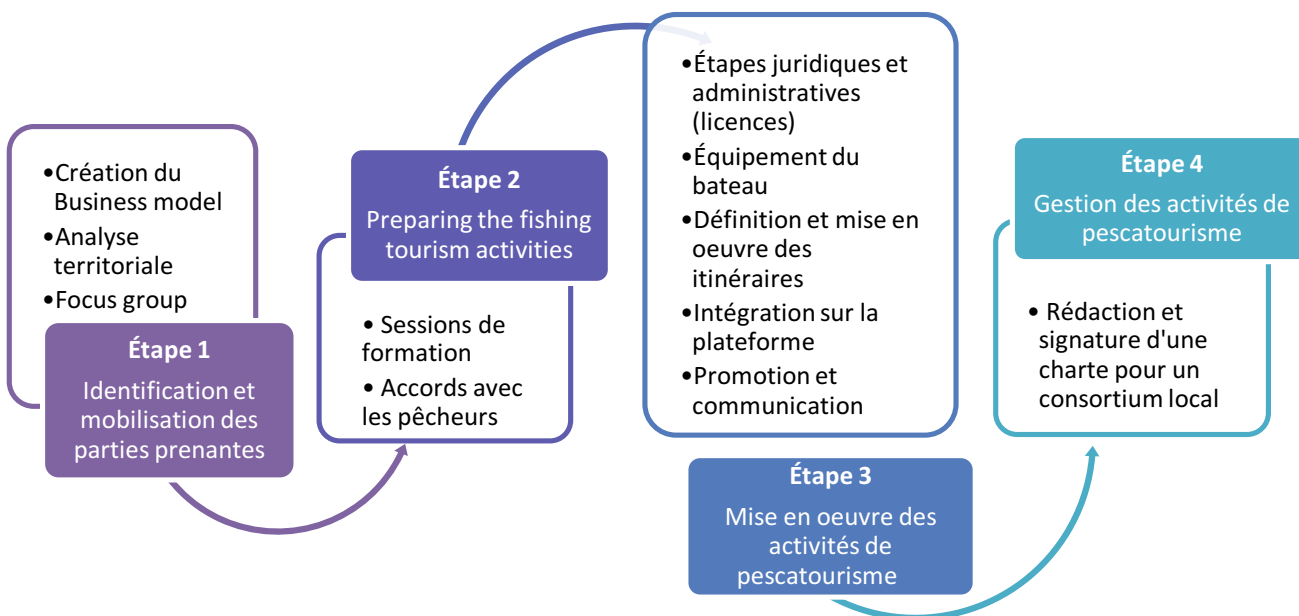


Image 1 - Les étapes opérationnelles à suivre pour le développement du pescatourisme sur votre territoire

### 1.1. Identification et mobilisation des parties prenantes (étape 1)

#### Actions à mettre en œuvre:

- ✓ Adaptation du Business model: L'un des résultats principal de TOURISMED est le business model de pescatourisme, qui pourra être adapté aux spécificités locales. L'adaptation de ce modèle permettra d'identifier les aspects essentiels de l'activité locale de pescatourisme en se concentrant sur les activités clés, les ressources clés, la proposition de valeur, les relations clients et les segments, les partenaires clés, la structure des coûts et les sources de revenus.
- ✓ Analyse territoriale: Un état de l'art fournira des informations sur l'étendue de la pratique du pescatourisme sur le territoire, tandis qu'une étude de faisabilité permettra d'identifier des informations clés sur les spécificités locales telles que : Caractéristiques des ressources naturelles et culturelles ; considérations environnementales ; processus d'autorisation et approbations nécessaires ; préoccupations relatives à la sécurité ; viabilité économique.
- ✓ Focus groups: Un focus group réunissant une grande diversité de parties prenantes concernées (pêcheurs, organisations et administrations de pêche, acteurs et organisations du tourisme, autorités locales, etc.) doit être organisé, selon une approche participative, afin de : promouvoir l'engagement des parties prenantes locales, mais aussi d'évaluer comment relier le modèle économique du pescatourisme aux spécificités, besoins et potentiels locaux liés au pescatourisme.

**Recommandations:**

- ➔ A cette étape, **il est crucial de planifier les activités avec toute la communauté des parties prenantes concernées**, et notamment avec les associations et les organisations de pêcheurs. Prenez soin d'impliquer les organisations collectives, cela aura un effet direct en termes de confiance et de légitimité.
- ➔ N'oubliez pas d'**inviter à la première réunion les autres parties prenantes clés indirectement concernées comme les restaurants, les hôtels, les tour operators, les autorités locales et même les revendeurs de poissons**. Ils doivent faire partie du jeu et contribueront directement au succès des produits du pécaturisme. Vous pouvez souligner/récompenser leur engagement en apposant des logos-étiquettes sur les lieux des entreprises.
- ➔ A cette étape préliminaire, **essayer d'identifier un leader, la bonne personne capable de mobiliser et de guider la communauté** des parties prenantes concernées : il peut s'agir de la partie prenante qui commercialisera le produit de pécaturisme ainsi que d'un pêcheur.

**Outils, modèles et lignes directrices:**

- Un business model raffiné pour le pécaturisme(En)
- Ligne directrice de l'analyse territoriale (En)

**Productions utiles, exemples et documents:**

- Rapport d'analyse territoriale (En)

## 1.2. Préparer les activités de pécaturisme (étape 2)

**Actions à mettre en œuvre:**

- ✓ Sessions de formation: Il est fortement recommandé d'organiser des cours de formation pour les pêcheurs, afin de couvrir des sujets liés au pécaturisme : Procédures formelles d'autorisation, mesures de santé et de sécurité à bord des navires de pêche, règles de sécurité de la navigation, règles d'hygiène et de salubrité concernant la manipulation et l'entreposage des aliments, premiers secours, gestion d'une entreprise de pécaturisme: aspects bureaucratiques et administratifs, promotion et notions de marketing pour le secteur touristique et hôtelier, biologie des principales espèces commerciales locales et conservation des écosystèmes et ressources halieutiques, principes de gestion des déchets et réglementations environnementales pour la sauvegarde de la mer, systèmes communs et traditionnels des pêches et engins importants pour le pécaturisme.
- ✓ Accords avec les pêcheurs: afin de s'assurer de l'implication des parties prenantes clés dans le développement d'un produit territorial de pécaturisme, il est fortement recommandé de signer des accords avec :les pêcheurs et/ou les organisations de pêche(afin de s'assurer de l'implication directe du groupe cible spécifique qu'ils représentent, dans les activités), mais aussi avec les partenaires potentiels et les parties prenantes externes, qui souhaitent contribuer activement à construire un produit de pécaturisme intégré au territoire.

### Recommandations:

- ➔ Pour s'assurer du succès des cours de formation, **soyez sûr que votre approche pédagogique captera l'attention des pêcheurs**, en utilisant des matériels attractifs, approche participative et interactive.
- ➔ L'efficacité des sessions de formation augmentera **si le formateur est lui-même un pêcheur ou un professionnel du secteur de la pêche**.

### Outils, modèles et lignes directrices :

- Modèle d'accord avec les pêcheurs (En)
- Directive du programme de formation (En)
- Manuel pour les formateurs (En, It, Fr, Al, Sp, El)
- Manuel pour les stagiaires (En)
- Modèle de certificat (En)

### Productions utiles, exemples et documents:

- Matériels de formation (It, Fr, Al, Sp, El)
- Certificats (It, Fr, Al, Sp, El)

### 1.3. Mise en œuvre des activités de pescatourisme (étape 3)

#### Actions à mettre en œuvre:

Dans cette phase, votre organisation doit pouvoir accompagner les pêcheurs impliqués pour la préparation, la mise en œuvre et la gestion des activités de pescatourisme ; cela inclut un accompagnement administratif et technique pour:

- ✓ Acquisition de licences et satisfaction des exigences légales
- ✓ Équipement bateau
- ✓ Définition et mise en œuvre des itinéraires
- ✓ Intégration des itinéraires sur la plateforme
- ✓ Promotion et communication des itinéraires

#### Recommandations:

- ➔ **Pour obtenir une licence de pescatourisme**, vérifiez la **capacité d'utilisation du matériel VHF**
- ➔ Amélioration de l'équipement des bateaux, **consultez et associez les organismes de certification et les autorités publiques**, pour être sûr qu'ils valideront l'équipement.
- ➔ Lors de la **conception des itinéraires de pescatourisme**, il sera important **d'associer et d'impliquer les opérateurs du tourisme** : ce sont ceux qui connaissent le mieux les centres d'intérêt et les habitudes de consommation des touristes, et qui donneront de bons conseils pour la conception d'offres touristiques, **pour être certain que le produit touristique soit attractif pour les touristes**.

#### Outils, modèles et lignes directrices:

- Ligne directrice méthodologique pour le pilotage (En)
- Modèles d'itinéraires (En)
- Modèle de panneau interprétatif (En)
- Signalétique extérieure (En)
- Logos de marque et matériels (En)
- Modèle d'enquête satisfaction clientèle (En)

#### Productions utiles, exemples et documents:

- Plans d'itinéraire (En, It, Fr, Al, Sp, El)
- Panneaux interprétatifs locaux (En, El)
- Brochures et flyers locaux (En, It)

### 1.4. Gestion des activités de pescatourisme (étape 4)

#### Actions à mettre en œuvre:

- ✓ Rédaction et signature d'une charte de consortium local: afin de s'assurer à long terme une qualité constante et la durabilité des activités de pescatourisme sur notre territoire, il est crucial de créer un consortium (une organisation de plusieurs parties prenantes) qui sera responsable de la gestion des activités de pescatourisme et des produits développés dans ce domaine. Le



consortium créera un processus qui devrait inclure la négociation et la corédaction d'une charte locale qui vise à réguler les rôles, les fonctions et le système de fonctionnement d'un tel consortium local.

**Recommandations:**

- ➔ **La charte du consortium local devrait être co-écrite selon une approche participative, impliquant toutes les parties prenantes, afin de garantir un engagement sur le long terme des parties signataires,** et pour éviter un simple « effet d'opportunité ».
- ➔ **Les règles, les accords communs et le système de contrôle devrait être directement négocié et décidé par les parties signataires :**elles accepteront mieux les contraintes qu'elles ont choisies plutôt que des contraintes imposées par une autorité supérieure..

**Outils, modèles et lignes directrices:**

- Ligne directrice des accords de pescatourisme (En)

**Productions utiles, exemples et documents :**

- Chartes locales (It, Fr, Al, Sp, El)

### 3. RECOMMANDATIONS AUX PÊCHEURS

Cette deuxième partie de notre guide pratique s'adresse aux pêcheurs qui souhaitent exercer des activités de pécaturisme sur un territoire où il existe déjà une autorité/un organisme chargé de la gestion et de la coordination du pécaturisme local (autorité publique, gestionnaire de destination touristique, consortium local de pécaturisme, coopérative de pêche, etc.) Il détaille, étape par étape, les actions à mettre en œuvre par les pêcheurs et quelques recommandations techniques liées aux conditions locales d'exercice du pécaturisme.

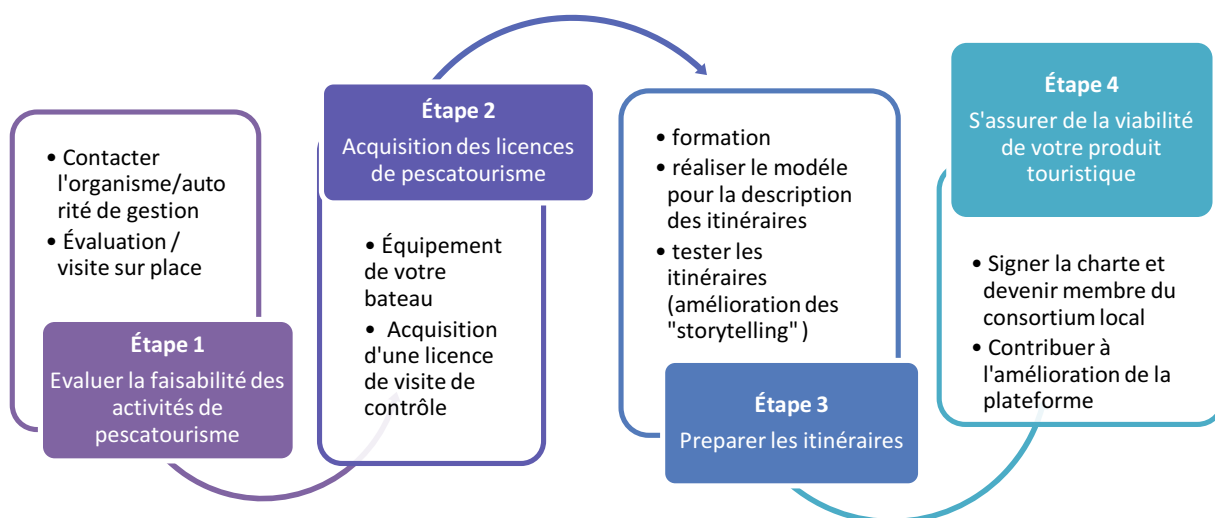


Image 2 – Étapes du fonctionnement à suivre pour les pêcheurs pour la pratique du pécaturisme

#### 3.3. Recommandations spécifiques pour la Corse (France)

##### Etape 1 - Evaluez la faisabilité pour le développement d'activités de pécaturisme

Personne ressource à contacter : Rémi BELLIA, Petra Patrimonia Corsica, 2 Chemin de l'Annonciade - 20200 Bastia, + 33 (0)4 95 38 05 70

##### Etape 2 - Obtention de la licence de pécaturisme

Contraintes légales à respecter pour pratiquer le pécaturisme et obtenir la licence :

La réglementation du pécaturisme est régie en France selon le chapitre 10 de la division 227 de l'arrêté du 13 mars 2012 portant modification à la division 226, relatif à la sécurité des navires armés à la pêche d'une longueur égale ou supérieure à 12 mètres et inférieure à 24 mètres, et la division 227, pour la sécurité des navires armés à la pêche inférieure à 12 mètres, par la création respective des chapitres 9 et 10.

Le pécaturisme est une activité réglementée au titre des activités de la pêche professionnelle. Seul un navire qui détient un Permis d'Exploitation Maritime peut le pratiquer.

Les conditions ont été complétées, par façade maritime, par des doctrines des Directions Interrégionales de la Mer lors de Commissions Régionales de Sécurité.

En Méditerranée, des conditions météo doivent être respectées selon la taille du navire:

- Pour les navires avec cabine, les conditions météo sont à l'appréciation du capitaine,
- Pour les navires de 8m50 à 12m, sans cabine, les conditions météorologiques sont limitées à vent force 3 et mer belle à peu agitée,
- Pour les navires de 7m à 8m50 avec ou sans cabine, les conditions météorologiques sont limitées à vent force 3 et mer belle à peu agitée,
- Pour les navires de moins de 7m, les conditions météorologiques sont limitées à vent force 3 et mer belle à peu agitée et navigation en 4ème catégorie limitée à 5 milles du port de départ et 1 mille de la côte.

Pour pratiquer le pécaturisme, un patron pêcheur doit demander auprès de la DIRM Méditerranée un dossier de demande d'activité "pécaturisme". Avant de le remplir, il doit demander auprès du Centre de Sécurité des Navires de la DIRM une visite spéciale de son bateau pour juger de la conformité de son état et de ses équipements selon les conditions de la division 227.

Suite à cette visite, le patron pêcheur devra déposer le dossier demande dûment complété, avec les pièces demandées :

- Permis de navigation du navire
- Rapport de visite de sécurité
- Rapport de visite de l'agence nationale des fréquences
- Facture d'achat des Vêtements de Flottabilité Intégrés (gilet de sauvetage)
- Document Unique de Prévention
- Attestation d'assurance civile professionnelle pour le transport de passagers
- Copie du rôle d'équipage
- Copie de la décision d'effectif
- Schéma des zones de travail sur extrait de carte Shom

#### Contraintes concernant l'équipement et l'aménagement du navire :

Les équipements obligatoire sont les suivants:

- Brassières de sécurité en nombre suffisant pour le nombre de passagers autorisé à bord,
- Vêtements à flottabilité intégrés, en nombre suffisant pour le nombre de passagers autorisé à bord, avec port obligatoire pour les passagers,
- Dotation(trousse) médicale C (division 217),
- Drone de sauvetage suffisante en fonction du nombre de membres d'équipage et de passagers,
- WC obligatoire pour toute sortie en mer de plus de 6 heures,
- Equipement du navire, Radio VHF ASN,
- Système d'arrêt d'urgence des moteurs,
- Barrière de sécurité d'une hauteur de 1m à la station d'assise des passagers,
- Un siège fixe (amovible) par passager de 45 cm de largeur libre d'assise (place en cabine autorisée),
- Une zone dédiée aux touristes lors de manoeuvres particulières, d'un minimum de 0,5 m2 par personne.

### **Etape 3 - préparation des itinéraires et excursions**

#### Sessions de formation :

Des sessions de formation d'une journée peuvent être réalisées chaque année, durant les mois d'hiver, lors de la basse saison de la pêche, à destination de tous nouveaux patrons pêcheurs souhaitant pratiquer le pescatourisme.

Ces formations pourraient être dispensées soit par le Comité Régional des Pêches Maritimes et des Elevages Marins de Corse qui a seule compétence en matière de pêche à l'échelle de toute la Corse, soit par les prud'homies de pêche à l'échelle des ports et des quartiers maritimes d'Ajaccio, Bastia, Calvi et Bonifaccio.

Toutefois, ces organisations ne disposent pas des moyens financiers pour assurer chaque année de telles formations. Un soutien pourrait être apporté par les communes portuaires ou les regroupement de communes (Pôle d'Equilibre Territorial et Rural, communauté d'agglomération). Toutefois, la question des moyens financiers demeurerait la condition à leur réalisation.

#### Conseils concernant le choix des itinéraires et l'organisation des excursions :

Toute activité de Pescatourisme doit être intégrée à son territoire. La découverte du métier de patron pêcheur à bord du navire doit se faire en tenant compte de l'histoire du port et du littoral marin.

Aussi, il conviendrait pour tout nouveau patron pêcheur d'effectuer le pescatourisme selon ses habitudes de pêche mais aussi en intégrant un parcours qui pourrait retracer l'histoire du littoral et des pêcheurs locaux : découvrir des plages où autrefois les pêcheurs faisaient une escale pour se reposer, une crique fréquentée par des célébrités (chanteurs, acteurs...), un passage habituel des dauphins ou des cétacés...

Pour préparer ces itinéraires, un rapprochement avec les offices de tourisme est utile afin de disposer de toutes les informations nécessaires ou du moins pour que le patron pêcheur complète ses connaissances avec les professionnels de la promotion du tourisme local.

Une première sortie, une sorte d'éductour, peut être réalisée avec des agents des offices de tourisme afin de tester la sortie avant de recevoir les premiers touristes.

L'élaboration des itinéraires pourraient donner lieu à des formation sur la construction d'un récit relatif à l'histoire de la côte et/ou des aspects patrimoniaux portuaires. Cela renvoie à la problématique des moyens nécessaires pour les réaliser.

D'une manière générale, les pêcheurs, de par leur passion pour leur métier et lorsqu'ils s'engagent dans une démarche de pescatourisme, sont de bons communicants sur leur métier qu'ils illustrent souvent de récits personnels d'histoire familiale ou d'anecdotes locales.

#### **Etape 4 - Assurer la pérennité des activités de pescatourisme**

##### Vers des chartes locales de pescatourisme ?

Une charte du pescatourisme doit reposer sur un consortium local transversal aux domaines d'activité du pescatourisme en tant qu'activité de la pêche professionnelle : communes portuaires, affaires maritimes, organisations professionnelles de la pêche, organisations de la promotion du tourisme local.

Par expérience en France, c'est lorsque le pescatourisme est pris en charge par les acteurs du territoire qu'il fonctionne le mieux, comme par exemple le SIBA du pays Val de l'Eyre dans le bassin d'Arcachon.

Pour la Corse, les PETR et les communes, dont les offices de tourisme dépendent, sont les plus légitimes à s'engager dans une démarche de charte.

Promouvoir ses itinéraires sur la plateforme [www.fishingtourism.net](http://www.fishingtourism.net)

Une fois les itinéraires définis, il est important de les communiquer aux Offices de Tourisme et de les télécharger sur la plateforme [www.fishingtourism.net](http://www.fishingtourism.net) afin d'en faire la promotion et de toucher un public plus large. La mise à jour des informations une fois par an, avant chaque nouvelle saison, est un minimum requis.

## 3.2. Recommandations spécifiques pour Rafina (Grèce)

### Étape 1 - Évaluez la faisabilité pour le développement d'activités de pescatourisme

Personne ressource à contacter: Vassileios Tselentis, University of Piraeus, Karaoli & Dimitriou 80, Piraeus, 18534, +306974022062

Coordonnées des administrations responsables:

East Attica and Northern Athens Sector Fishing Office, 17th km Marathonos Avenue, Pallini, 15351, +302132005190

Piraeus Regional Unit, Fishing Office, Psaron & Mpotsari 7, Drapetsona, 18648, +302131602662

### Étape 2 - Obtention de la licence de pescatourisme

Contraintes légales à respecter pour pratiquer le pescatourisme et obtenir la licence :

- Posséder un bateau de pêche professionnel de 15 mètres maximum.
- Posséder un permis de pêche professionnel pour les engins de pêche qui exclut les chalutiers et les sennes de plage
- Le navire doit se conformer aux exigences relatives aux navires touristiques professionnels
- Le test de flottaison se déroule avec un équipement de pêche en état de marche
- Embarque jusqu'à 12 personnes
- Détenir un certificat de navigabilité
- Il doit y avoir assez d'espace pour le confort des passagers sans gêner l'activité de pêche
- Lors des sorties en mer, les pêcheurs professionnels font la démonstration des techniques de pêche suivant la législation nationale ou communautaire en vigueur, en utilisant l'équipement et les techniques définis par la licence professionnelle du navire (excluant les chalutiers et les sennes de plage). La licence de pêche inclut aussi l'équipement que les passagers sont autorisés à utiliser.
- L'équipement de pêche doit s'adapter de façon à ne pas gêner les déplacements libres et sécurisés des passagers à bord
- Les passagers sont autorisés à pêcher uniquement avec des crochets sur des lignes en nylon (tirées par le navire ou fixées sur le navire) sans aide mécanique
- Les passagers sont autorisés à participer aux activités de pêche uniquement si leur sécurité n'est pas en danger
- Le capitaine est responsable de la sécurité des passagers
- L'embarquement pour des excursions récréatives avec affrètement complet ou des excursions en mer à la journée est interdit

### Contraintes concernant l'équipement et l'aménagement du navire :

- Équipement de pêche (selon la licence professionnelle du navire)
- Créer assez d'espace pour le confort des passagers sans gêner l'activité de pêche
- Arranger l'équipement de pêche de façon à ne pas gêner les déplacements libres et sécurisés des passagers à bord
- Feux de navigation (pour les voyages de nuit selon les Obligations du Port)
- Systèmes électroniques (radio, radar, sounder, GPS, téléphone satellite, EPIRB) en fonction du type de navire
- Gilets de sauvetage
- Bouée de sauvetage avec corde de 15 mm.
- Corde de remorquage avec un crochet prêt à l'emploi (au moins 20 m. de long)
- Ancre avec corde et chaîne
- Ancre flottante
- Fusée de signalisation et signaux de fumée
- Téléphone Satellite avec une batterie de secours
- Équipement anti-incendie
- Équipement médical
- Radio
- Pompes à eau
- Canif
- Lampe torche avec batteries supplémentaires
- Avirons
- Dispositif flottant pour les 50% des passagers (selon le type de navire)

### Check-list des obligations légales à respecter avant le départ:

- Vérification des responsabilités de l'équipage :
  - Nourriture, eau et fuel suffisant pour le voyage
  - Les parties machine et électrique
  - Les systèmes électroniques (radio, radar, sounder, GPS, téléphone satellite, EPIRB)
  - Équipement anti-incendie
  - Équipement de sauvetage
  - Équipement de navigation
  - Boîte à vitesse, moteur et transmission (aussi après le départ)
  - Pompes à eau
  - Générateur électrique
  - Système électrique d'urgence, éclairages et pompes à incendie
  - Systèmes d'air comprimé
  - Structure du navire
  - Coque, écoutilles, cordages, ancres, hélice
  - Conditions et prévisions météorologiques et des marées
- Les pêcheurs doivent s'assurer que l'embarquement/le débarquement est sécurisé et que le compte des passagers à chaque embarquement/débarquement est effectué
- Les pêcheurs doivent informer les passagers sur la sécurité, sur la façon d'agir en cas d'urgence, l'équipement de sauvetage, les protections solaires (pour les voyages de jour), les espèces marines dangereuses.

### Étape 3 - Préparez les itinéraires

#### Sessions de formation pour les pêcheurs:

Au cas où le consortium pourrait obtenir un financement public pour organiser des sessions de formation, cela lui permettrait d'organiser des cours systématiques. Nous envisageons de livrer le matériel de formation produit au sein de TOURISMED dans le site web du projet ou dans d'autres sites web locaux. Lorsqu'un nouveau pêcheur montrera de l'intérêt pour l'activité, il sera en mesure d'examiner les études et le matériel de formation. Par la suite, nous pourrions organiser des rencontres plus personnalisées afin d'accompagner le nouveau pêcheur dans l'ensemble du processus d'obtention d'un permis ou de promotion de son entreprise.

#### Conseils et recommandations pour la préparation et l'organisation de nouveaux itinéraires:

Selon le type de nouveaux itinéraires, les pêcheurs devraient coopérer davantage avec les associations environnementales et culturelles locales et avec la municipalité afin de les aider à étiqueter les nouveaux itinéraires.

Les nouveaux itinéraires doivent être organisés de manière à s'adapter aux conditions météorologiques et de vent de chaque zone et de chaque mois. La saison touristique est ouverte de mai à septembre, mais tous les endroits côtiers ne sont pas sûrs et adaptés aux familles pendant toute la période estivale.

Les pêcheurs devraient tenir compte du fait qu'un billet tout compris est plus pratique pour les touristes. Avant de planifier l'itinéraire, ils doivent considérer les services et les coûts potentiels, en discuter avec leur(s) agent(s) de voyage et les restaurants avec lesquels ils souhaitent coopérer, puis annoncer leur journée à la mer à un prix unique par personne et par famille.

Les pêcheurs ont besoin de personnel parlant anglais pour tous les navires, quels que soient les itinéraires ou les histoires qu'ils choisissent. Il y a bien sûr des touristes grecs, mais ils n'ont jamais vraiment pu s'arranger pour n'avoir que des clients parlant grec ou que des touristes parlant anglais. Donc, ils ont besoin d'un personnel parlant anglais tout le temps.

Le Storytelling peut avoir un éventail de sujets, tel que:

- ✓ Les méthodes de pêche,
- ✓ Le type de poisson local, biologie des principales espèces locales
- ✓ Les difficultés rencontrées en fonction des conditions météo,
- ✓ Le travail concret du pêcheur de la prise du poisson à la vente du poisson au marché local et aux restaurants,
- ✓ Recettes, produits issus du poisson, régime alimentaire basé sur le poisson
- ✓ Caractéristiques historique/culturelle/naturelle des lieux qu'ils visitent
- ✓ Histoire maritime locale

Le Storytelling ne devrait pas être identique pour toutes les sorties en mer et pour tous les touristes. Le personnel devrait comprendre les intérêts des touristes et plus se focaliser sur les sujets que les touristes veulent aborder et connaître.

### Étape 4 - Assurer la pérennité des activités de pescatourisme

#### Devenir un membre du consortium local de pescatourisme:

Le Prof. Vassilis Tselentis sera le responsable du consortium. Le système (pas encore défini par tous les membres) devrait être:

- a) la discussion avec le prof. Tselentis concernant les intérêts du pêcheur, la zone de pêche, les itinéraires, le mode de coopération avec les autres membres,
- b) réalisation d'une demande,
- c) rencontre avec des membres existants,
- d) signer l'accord de coopération,
- e) fournir des détails, proposer des images pour le portail [www.fishingtourism.net](http://www.fishingtourism.net).

Faites la promotion de vos itinéraires sur la plateforme [www.fishingtourism.net](http://www.fishingtourism.net):

La plateforme de pécaturisme TOURISMED est un précieux outil de promotion dans les services des opérateurs économiques locaux (pêcheurs, agents de voyages, restaurants). Mais pour être attrayante pour les touristes et les internautes, la plate-forme ne devrait promouvoir que des informations actualisées sur les itinéraires, les coûts et les coordonnées des pêcheurs.

Les pêcheurs devraient promouvoir la plate-forme dans les médias sociaux, sur les sites web des agents touristiques et des hôtels.

Les pêcheurs devraient vérifier systématiquement les informations fournies sur la plate-forme et mettre à jour le contenu. De plus, ils devraient ajouter de nouvelles images et commentaires des touristes.

### 3.4. Recommandations spécifiques pour Trabia (Italie)

#### Étape 1 – Evaluer la faisabilité des activités de pécaturisme

Personne ressource à contacter: tous les pêcheurs impliqués à Trabia (veuillez vous rendre sur la plateforme [www.fishingtourism.net](http://www.fishingtourism.net))

Coordonnées de l'administration responsable: Capitaneria di Porto di Termini Imerese (Port Authority), Via Lungomolo, 1, 90018 Termini Imerese PA, +39 091 814 1007

#### Étape 2 - Obtention de la licence de pécaturisme

Contraintes légales à respecter pour pratiquer le pécaturisme et obtenir la licence :

- Pas plus de 6 milles pour les navires autorisés à pêcher localement sur la côte
- Pas plus de 20 milles pour les navires autorisés à pratiquer la pêche près des côtes
- La pratique est autorisée toute l'année, tous les jours, y compris les jours fériés, pendant la journée ; si le navire est équipé d'une cabine présentant les mêmes caractéristiques que celles prévues pour l'équipage, également pendant la nuit
- Pour la période du 1er novembre au 30 avril, les bateaux doivent être équipés de logements fixes ou amovibles pour abriter les personnes embarquées.
- La participation des touristes aux activités de pêche est autorisée.

Check-list des contraintes légales à respecter pour l'obtention de la licence:

#### **Documents à joindre à la demande:**

- une copie des consignes de sécurité du navire;
- une copie du contrôle de stabilité et/ou une copie du contrôle de stabilité occasionnel;



- copie des consignes de sécurité, seulement en ce qui concerne les activités de pescatourisme.

L'autorisation ne doit pas contenir de durée préétablie par la loi, mais elle doit être renouvelée après l'expiration des consignes de sécurité pour le pescatourisme, par exemple tous les 3 ans. Toutefois, chaque capitainerie est libre d'établir un délai d'expiration pour la licence. **Concernant la capitainerie de Termini Imerese, le renouvellement est nécessaire chaque année, ce qui réduit sa durabilité pour le pêcheur qui est obligé de s'engager dans des processus bureaucratiques année après année.**

En plus des consignes de sécurité pour le pescatourisme, le test pratique de stabilité mené par le Registre maritime Italien (RINA) est aussi nécessaire pour que l'autorisation soit accordée.

L'autorisation de pescatourisme doit être délivrée par le responsable du département dans les soixante jours suivant le dépôt de la demande.

Les opérateurs de pescatourisme sont nécessaires pour actualiser leur document de sécurité et, en cas de modification des caractéristiques techniques du navire, présenter une nouvelle demande d'autorisation.

D'une manière générale, l'Autorité Maritime exige, lors de la délivrance de l'autorisation d'exercer l'activité de pescatourisme, une police d'assurance au nom du propriétaire, qui doit être étendue au capitaine du bateau et aux personnes embarquées, en fonction du nombre maximum autorisé. Le contrat d'assurance doit avoir pour objet la couverture de la responsabilité civile contre les dommages pouvant être causés involontairement aux personnes à bord, aux installations portuaires ou à des tiers, tant pendant la navigation que pendant les opérations à quai.

***Les documents nécessaires pour obtenir l'autorisation de pescatourisme et les consignes de sécurité concernant le pescatourisme doivent être présentés à l'Office maritime local de la capitainerie du port:***

- La demande, conformément à la fiscalité applicable au navire, ne doit concerner qu'un seul navire et doit être dûment signé par le propriétaire du navire;
- Licence pour les petits navires et les navires flottants, certifiant le service et la qualification de l'unité en cours de validité ;
- Document concernant l'équipage, certifiant la composition réelle de l'équipage par rapport au service effectué par l'unité. Afin de garantir un niveau de sécurité optimal, aucune autorisation de pescatourisme ne sera délivrée aux unités avec un seul membre d'équipage. Pour ce faire, il faut, **un second équipage ne pourra être embarqué seulement quand les consignes de sécurité pour le pescatourisme seront délivrées. Cette exigence ne concerne pas la plupart des navires dont la capacité est très limitée.**
- La licence de pêche, délivrée par le Ministère des Ressources agricoles, alimentaires et forestières, direction générale de la pêche et de l'aquaculture, en cours de validité, p.ex Certification provisoire pour la pêche;
- Photocopie du certificat des Consignes de sécurité pour le service de pêche, valide pour toute la période. Pour les navires de moins de 3 tonnes, une copie des consignes de sécurité de l'unité pourrait être fournie ;
- Photocopie du certificat des consignes de sécurité pour le service de pescatourisme. Il doit aussi être déclaré:
  - le délai d'exploitation, c'est-à-dire une période, en tout état de cause entre le 1er mai et le 31 octobre ; s'il existe des abris amovibles pour l'hébergement des personnes embarquées, ils doivent être indiqués et l'activité est autorisée toute l'année;
  - seulement 12 personnes maximum peuvent être embarquées à chaque fois;
  - possibilité de pratiquer l'activité de pescatourisme la nuit;
  - l'exclusion des systèmes de pêche à la traîne;
  - toute autre information nécessaire par la législation en vigueur.

- Déclaration pour l'émission de notes de sécurité pour le pescatourisme, délivrée par l'organisme reconnu, valable pour une période normale;
- Déclaration de preuve pratique de stabilité aux seules fins de la pêche, délivrée par l'organisme agréé, valable pour une période normale;
- Déclaration de preuve pratique de stabilité concernant le pescatourisme, délivrée par l'organisme reconnu, en cours de validité régulière;
- Rapport de visite, s'il y a des canots de sauvetage gonflables;
- Rapport de test/inspection radiotéléphonique, si nécessaire, en cours de validité;
- Licence pour embarquer à bord un système radiotéléphonique, si nécessaire;
- Certificat limité de radiotéléphoniste pour les navires selon le décret 2005 pour l'utilisation d'équipements radio embarqués ;
- Photocopie de l'ancien permis de pescatourisme, si il a déjà été délivré;
- Assurance civile pour les tiers transportés en cours de validité pour couvrir les risques et les accidents qui peuvent survenir à bord même pendant l'utilisation d'équipement de pêche;
- La déclaration signée par le capitaine du navire concernant l'intention d'exclure l'utilisation des systèmes de chalutage pendant la saison de pescatourisme;
- Redevances perçues pour l'année en cours;
- Timbre de 14.62 euro à apposer sur l'autorisation de pescatourisme.

Si l'émission de notes de sécurité pour le pescatourisme est nécessaire, les documents suivants doivent avoir été reçus:

- La demande, conformément au droit de timbre prévu en rapport avec l'unité, ne porte que sur une seule unité, celle-ci doit être dûment signée par le propriétaire du bateau;
- Le rapport d'inspection établi par l'office local doit attester de la présence à bord:
  - De l'équipement de sauvetage de type collectif et individuel, ce dernier se réfère à l'embarquement des enfants;
  - L'équipement médical fourni par le Décret Ministériel no. 279 du 25 Mai 1988;
  - L'équipement de station radiotéléphone de type obligatoire ou portable VHF à bande maritime de type MM.PP.TT homologué. (indique aussi le type et le numéro de série);
  - Equipement anti-incendie, signalétique, etc.;
  - L'existence de tout autre chose nécessaire pour respecter la législation en vigueur sur le sujet;
- Timbre de 14.62 euro à apposer sur le certificat de consignes de sécurité pour le pescatourisme;
- Photocopie statique du certificat de paiement des taxes aux fins de la visite effectuée pour la délivrance des notes de sécurité pour le pescatourisme - photocopie statique du certificat de paiement des taxes aux fins de la visite effectuée pour la délivrance des notes de sécurité pour le pescatourisme.

Les contrôles liés à l'exercice du pescatourisme par la vérification des documents (registres, factures, etc.), prouvant l'embarquement des personnes, ne peuvent être dissociés des contrôles plus généraux à quai par les représentants des bureaux des capitaineries.

#### Liste de contrôle de l'équipement qui doit se trouver à bord pour pratiquer le pescatourisme:

- L'équipement de premiers secours est requis par la législation en vigueur.
- Chaque bateau doit être équipé de gilet de sauvetage à lumière pour chaque personne embarquée.
- Tous les bateaux autorisés à opérer à une distance de plus de 3 miles des côtes, doivent être équipés de canots et d'embarcation de sauvetage de capacité suffisante pour toutes les personnes embarquées.

- Chaque navire, à l'exception de ceux opérant dans la limite d'un mille des côtes, devrait être aussi équipés de bouée de sauvetage. Le nombre de bouée de sauvetage est proportionnelle à la taille du navire:
  - Moins de 10m: 1 bouée de sauvetage à 1 anneau avec une ligne de flottaison
  - Égal ou supérieur à 10m mais moins de 24m:
    - Bouée de sauvetage à 1 anneau équipée de feu d'allumage
    - Fumigène automatique et flottant
    - 1 bouée de sauvetage à 1 anneau avec une ligne de flottaison
  - Égal ou supérieur à 24 m:
    - 2 bouées de sauvetage équipée de feu d'allumage
    - Fumigène automatique et flottant
    - 2 bouées de sauvetage avec ligne de flottaison
- Tous les bateaux doivent avoir à bord des extincteurs, des signaux de détresse, une boussole, une carte de la région et doivent être équipés d'appareils radiotéléphoniques VHF, y compris des radiotéléphones portatifs.

### Étape 3 - Préparer les itinéraires

#### Session de formation pour les pêcheurs :

Les formations et les réunions devraient être organisées par le consortium au moins une fois par an ou sur demande spécifique. L'opportunité d'un programme de tutorat pourrait aussi être inclus, afin de transférer les compétences de pécaturisme d'un pêcheur expérimenté à un autre à travers l'intermédiaire du consortium local.

#### Conseils et recommandations pour la préparation et l'organisation de nouveaux itinéraires:

- Informez-vous sur les exigences
- Prenez contact avec les tour-opérateurs locaux et les points d'information
- Concevoir un itinéraire qui comprend des arrêts magnifiques ou historiquement importants, et planifier les étapes de l'itinéraire de façon logique
- Concevoir des itinéraires multiples\options avec des durées et des points focaux différents pour répondre aux besoins de vos clients
- Matériel de recherche pour le storytelling
- Recherche d'histoires populaires\traditionnelles et\ou des faits historiques\scientifiques liés aux zones que vous visitez
- Soyez clair et complet
- Soyez ouvert aux questions et aux interactions avec les touristes.

### Étape 4 – Assurer la viabilité des activités de pécaturisme

#### Devenir un membre du consortium local du pécaturisme:

Coordonnées du représentant / manager: Agostino Vallelunga, Tel.: +39 328 2380161

Un formulaire de candidature sera fourni pour devenir un membre du Consortium. Le formulaire inclura les informations de contact et la déclaration d'accord avec les objectifs et les engagements du consortium. La direction approuvera la candidature.

#### Promouvoir les itinéraires sur la plateforme [www.fishingtourism.net](http://www.fishingtourism.net):

- Fournissez le plus d'informations possible lors de votre inscription en ligne.

- Utilisez une photo sympathique
- Mettez à jour régulièrement vos infos
- Vérifiez vos canaux de réservation régulièrement
- Créez un réseau avec d'autres pêcheurs (partager des astuces et des idées).

### 3.5. Recommandations spécifiques pour Puglia (Italie)

#### Étape 1 - Évaluez la faisabilité pour le développement d'activités de pescatourisme

Personne ressource à contacter: Marialucrezia Colucci, Président adjoint et responsable du Tourisme de la Coopérative Serapia, Via Mario Pagano, s.n. - Ostuni (BR), +39 328 6474719

Coordonnées des administrations responsables: Port Authority – Fishery and Safety Section, Viale Regina Margherita, 1 – Brindisi (BR), +39 0831 521022/23

#### Étape 2 - Obtention de la licence de pescatourisme

Étapes à respecter pour pratiquer le pescatourisme et obtenir la licence:

- Inviter l'organisme de Certification (RINA/BureauVeritas) à inspecter le navire pour:
  - Fournir des indications sur les améliorations à faire pour obtenir l'autorisation ;
  - Faire des tests de stabilité ;
  - Se faire délivrer un premier document de "Consignes de sécurité" (qui est aussi envoyé – pour information – à la Capitainerie du port)
- Acheter l'équipement nécessaire et réaliser les améliorations du navire nécessaires
- Inviter la Capitainerie (Responsable) à inspecter le navire pour:
  - vérifier la conformité avec les exigences inscrites dans le document « Consignes de sécurité » de l'organisme de certification ;
  - se faire délivrer un second document « Consignes de sécurité »;
  - se faire délivrer l'autorisation définitive pour le pescatourisme

Liste de contrôle de l'équipement qui doit se trouver à bord pour pratiquer le pescatourisme:

La liste exacte des équipements et des améliorations à apporter aux navires doit être vérifiée auprès de l'organisme de certification, car cela dépend des caractéristiques du navire et du nombre de personnes à accueillir. En termes généraux, il comprend normalement:

- Gilets de sauvetage (selon le nombre de personnes embarquées)
- Bouées de sauvetage, gilets de sauvetage
- Canots de sauvetage gonflables
- Kit de premiers secours
- Tirs de détresse
- Cordes de flottaison
- Surfaces de pont non glissantes
- Boussoles
- Appareils VHF
- Échelle télescopique
- Extincteurs à incendie

- Auvent en toile (si possible)
- EPIRB (pour les navires de plus de 6 milles)

### Étape 3 - Préparer les itinéraires

#### Session de formation et d'accompagnement des pêcheurs:

La délivrance de la licence pour le pescatourisme n'exige pas à l'heure actuelle un certificat de formation obligatoire.

Il n'y a pas de formation préprogrammée proposée, mais sur demande, nous pouvons organiser des séances d'information privées. N'hésitez pas à nous contacter pour connaître les modalités et les coûts éventuels.

#### Conseils et recommandations pour la préparation et l'organisation de nouveaux itinéraires:

Recueillez et valorisez des histoires et des contes des traditions locales concernant le territoire environnant (sur les rochers, les grottes, les phares, etc).

Soyez sûr de détenir et de fournir une information correcte concernant l'écologie marine de votre territoire (le pescatourisme est une opportunité de véhiculer des messages sur la protection de l'environnement, les phénomènes naturels, les espèces de poissons et la consommation de poisson, etc.).

Vous pouvez proposer des circuits de base ou premium en invitant des biologistes marins à bord qui pourraient améliorer le service proposé aux touristes. De plus, ils pourraient vous permettre de proposer ce service en Anglais, Français ou Espagnol.

Préparez un ensemble d'itinéraires présentant différentes options (avec ou sans déjeuner, plus long plus court) afin de répondre aux besoins des touristes, mais assurez-vous de toujours inclure la présentation d'activités de pêche (dans le cas contraire vous ne pouvez pas appeler ça « pescatourisme »).

Utilisez les médias sociaux pour partager les photos des voyages. Cela peut représenter un plus pour les touristes à bord (s'ils donnent leur consentement) et attirer de nouveaux touristes.

Créez un lien avec d'autres activités à terre (restaurants, hôtels, parcs, etc).

Signez des accords avec d'autres pêcheurs pratiquant le pescatourisme dans la région, pour coordonner les activités. Cela pourrait être particulièrement important dans le cas suivants :

- Des demandes de groupes plus grand que le nombre de personnes que vous pouvez embarquer ;
- Des demandes de nouvelles dates pour lesquelles vous avez déjà pris des réservations ;
- Des problèmes qui vous empêchent de réaliser des services réservés et qui ne peuvent être reportés (les autres pêcheurs peuvent vous remplacer).

Rejoindre notre consortium pourrait vous aider dans cette perspective, celle de coordonner plusieurs pêcheurs dans la région.

Pendant un itinéraire, essayez de vous servir d'histoires et de storytellings quand le touriste peut observer l'élément central de l'histoire (un poisson ou une grotte, etc.). Vous pouvez demander aux touristes s'ils connaissent des histoires similaires dans leur région. Ils devraient se sentir plus impliqués et ils pourraient vous apporter de nouvelles histoires pour d'autres territoires que vous pourrez citer dans vos circuits.

#### **Étape 4 – Assurer la viabilité des activités de pescatourisme**

##### Devenir un membre du consortium local de pescatourisme:

Veuillez contacter Maria Lucrezia Colucci de Cooperativa Serapia .

Vous obtiendrez des informations sur les avantages et les inconvénients à rejoindre le Consortium.

##### Faites la promotion de vos itinéraires sur la plateforme [www.fishingtourism.net](http://www.fishingtourism.net):

Investissez pour faire des photos de grandes qualités de votre activité de pescatourisme, afin de pouvoir les télécharger sur la plateforme(aussi bien que sur les média sociaux)).

Ajoutez plus qu'un itinéraire, afin de pouvoir répondre aux demandes des touristes.

Préciser le point d'embarquement avec précision, mais en essayant de se tenir près des autres pêcheurs déjà présents sur la plate-forme (sinon les profils se chevauchent).

La plate-forme exige de savoir si vous proposez des services de ramassage et de "conserver le poisson pêché". Assurez-vous d'avoir pris les dispositions nécessaires (et précisez qu'il faut les demander) si vous voulez les activer.

## 4. PROPOSITIONS POUR L'INTÉGRATION DE CE GUIDE PRATIQUE SUR LA PLATEFORME *www.fishingtourism.net*

Fishingtourism.net\Ressources\Practical guide and toolbox

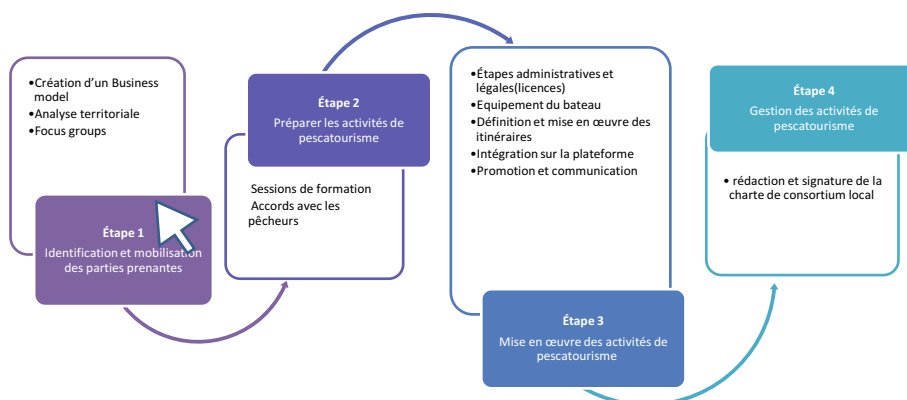
### Guide pratique et boîte à outils

Dans cette section, vous trouverez des conseils pratiques et des outils de fonctionnement pour vous aider à développer ,étape par étape, les activités de pécaturisme

Je suis une  
organisation

Je suis un pêcheur

Fishingtourism.net\Ressources\Practical\_guide\_and\_toolbox\I-am-an-organisation



Fishingtourism.net\Ressources\Practical\_guide\_and\_toolbox\I-am-an-organisation\Step\_1

### Étape 1- Identification et mobilisation des parties prenantes

#### → Action 1 – Création d'un Business Model

*Courte description de l'action*

#### → Action 2 – Analyse territoriale

*Courte description de l'action*

#### → Action 3 – Focus Groups

*Courte description de l'action*

*Texte contenant conseils et recommandations correspondantes*

### Lignes directrices, Outils et Modèles

Titre de la ligne directrice 1  

Titre de l'outil 1

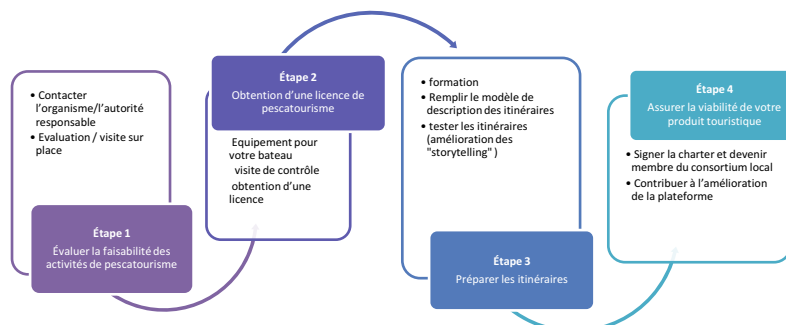
Titre du modèle 1

### Documents et exemples

Titre du document 1  

Titre d'exemple 1

Fishingtourism.net\Ressources\Practical\_guide\_and\_toolbox\I-am-a-fisherman



Cliquez sur votre localisation pour plus de conseils détaillés, ressources et recommandations :

Corsica (Fr)

Rafina (Gr)

Trabia (It)

Puglia (It)



## Fishingtourism.net\Ressources\Practical\_guide\_and\_toolbox\I-am-a-fisherman\Puglia

### Étape 1 – Evaluer la faisabilité des activités de pescaturisme

Resource person to contact for advice and support: Marialucrezia Colucci, deputy president and responsible for Tourism of Cooperative Serapia, Via Mario Pagano, s.n. - Ostuni (BR), +39 328 6474719  
Contact details of the responsible administrations: Port Authority – Fishery and Safety Section, Viale Regina Margherita, 1 – Brindisi (BR), +39 0831 521022/23

### Step 2 - Fishing tourism licence procurement

Steps to be respected to practice fishing tourism and to obtain the licence:

Invite the Certification body (RINA/BureauVeritas) to visit the vessel to:  
 provide you indications on the improvements to be done for obtaining the authorization;  
 perform stability tests;  
 issue a first "Safety notes" document (which is sent – for information – to the Port Authority as well)  
 Buy the necessary equipment and realize the requested improvements to the vessel  
 Invite the (Responsible) Port Authority to visit the vessel to:  
 verify the compliance with the requirements laid down in the Certification body "Safety notes" document;  
 issue a second "Safety notes" document;  
 issue the final authorization for fishing-tourism

### Check-list of the equipment that must be on board to practice fishing tourism:

The exact list of equipment and improvement to the vessels should be checked with the Certification body, because it depends on the features of the vessel and the number of persons to be hosted. In general terms it normally includes:  
 Life jackets (for the number of people allowed on board)  
 Life buoys, life jackets, dan buoy  
 Inflatable life rats  
 First-aid kit  
 Shots of distress  
 Floating ropes  
 Non-slippery deck surfaces  
 Compasses  
 VHF devices  
 Telescopic ladder  
 Fire extinguishers  
 Cover awning (where possible)  
 EPIRB (for vessels sailing over 6 miles)

### Step 3 - Prepare the itineraries

#### Training session and support for fishermen:

The release of the license for fishing tourism at present does not requires compulsory training certification.  
 There are not pre-scheduled training offered, but under request we can organize private informative sessions. Feel free to contact us for receiving details on the modalities and eventual costs.

Advice and recommendations for the preparation and the organisation of new itineraries:  
 Collect and valorise stories and fables from the local tradition concerning the surrounding territory (on rocks, caves, lighthouses, etc).

Nota: integral text of the chapter « specific recommendations for Puglia (Italy) » + downloadable version in .pdf + guidelines and tools to be add by the consortium manager

### Toolbox

Practical Guide Puglia 

Training materials 

Itinerary template 